Envoyé en préfecture le 25/11/2026
Reçu en préfecture le 25/11/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260930-D_18_2026_114_M-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 30 septembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 25 septembre 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Clémence MORINIÈRE	Patrice NOBLET	
Christophe HELBERT	Alain BEAUMANOIR (Arrivée à 19h38)	Anthony GUIHÉNEUF
Véronique LEROY		Camille LE BOULCH
Pierre POUSSIN	Bruno PELLOIS	Miléna MARTIN
Stéphanie VILGICQUEL	Jean-François CHÉNEDÉ	Olyana THÉ

Étaient Absentes Excusées : Mmes Charlotte STROEYMEYT et Elisabeth JAGOT.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : Mme Charlotte STROEYMEYT a donné procuration à Mme Olyana THÉ et Mme Elisabeth JAGOT a donné procuration à Mme Clémence MORINIÈRE.
Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Contrat de location machine à affranchir au 1er mars 2027
Délibération N°18/2026/114

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

Mme la Maire donne lecture de la proposition de renouvellement du contrat de location de la machine à affranchir pour la collectivité reçue par courriel en mairie le 11 septembre 2026 par la Sté PITNEY BOWES basée à LA PLAINE SAINT DENIS 93456, diffusée à la même date aux élus.

Ce nouveau contrat prendrait effet au 1er mars 2027 pour une durée de 5 ans.

Le montant de cette location annuelle (prix ferme durant toute la durée du contrat) s'élèverait à un montant de 400.00 € HT (contre 500 € HT actuellement).

Mme la Maire propose à l'assemblée de signer ce renouvellement de contrat proposé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix POUR dont 2 procurations, 1 ABSTENTION et 0 CONTRE :

- Donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer le nouveau contrat annexé à la présente.
- Impute la dépense au budget communal.
- Autorise M. le Maire à signer tous documents en lien avec la présente délibération.

Fait et délibéré le 02 octobre 2026
Pour extrait conforme,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE

MAIRIE DE SAINT-GONDRAN (I.-&-V.)

Envoyé en préfecture le 25/11/2026
Reçu en préfecture le 25/11/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260930-D_18_2026_114_M-DE

Envoyé en préfecture le 25/11/2026
Reçu en préfecture le 25/11/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260930-D_18_2026_114_M-DE

pitney bowes

5 Rue Francis de Pressensé
Immeuble VOX
CS20012
93456 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

0 825 850 825 Service 0,20 € / min + prix appel
www.pitneybowes.fr

Votre interlocuteur Pitney Bowes : David Fernandes

Date: 04-09-2026

Référence(s) dossier: 41364 | 670977

Proposition valable jusqu'au: 15-10-2026

Contrat de Location Maintenance

Entre Pitney Bowes, SAS au capital de de 11 789 424,25 €, ayant son siège social 5 Rue Francis de Pressensé, Immeuble VOX, CS20012, 93456 La Plaine Saint Denis Cedex immatriculée sous le n° 562 046 235 RCS Bobigny, NAF 7733Z, N° TVA intracommunautaire n FR36562046235

LE LOCATAIRE :	
Compte Client :	31214618
Raison Sociale :	COMMUNE DE SAINT GONDRAN
Adresse Postale :	63 RUE TOUCHE MULON
35630	SAINT GONDRAN
SIRET n° :	21350276800012
TVA :	FR50213502768
Contact	Christine Delabrosse
Téléphone :	+33 299458430
E-mail (contact) :	mairiestgondran@orange.fr

INSTALLATION :	
Compte Client :	31214618
Raison Sociale :	COMMUNE DE SAINT GONDRAN
Adresse Postale :	63 RUE TOUCHE MULON
35630	SAINT GONDRAN
SIRET n° :	21350276800012
TVA :	FR50213502768
Contact	Christine Delabrosse
Téléphone :	+33 299458430
E-mail (contact) :	mairiestgondran@orange.fr

FACTURATION :	
Compte Client :	31214618
Raison Sociale :	COMMUNE DE SAINT GONDRAN
Adresse Postale :	63 RUE TOUCHE MULON
35630	SAINT GONDRAN
SIRET n° :	21350276800012
TVA :	FR50213502768
Contact	Christine Delabrosse
Téléphone :	+33 299458430
E-mail (contact) :	mairiestgondran@orange.fr

Ancien contrat : 7000107034/700004144

Pitney Bowes procèdera par défaut au transfert automatique de la (des) flamme(s) publicitaire(s) active(s) sur l'ancienne machine à affranchir Pitney Bowes vers la nouvelle machine à affranchir installée, avec application des conditions mentionnées dans l'article 6. En cas de refus du transfert automatique le client effectuera la suppression de la (les) flamme(s) publicitaire(s) active(s) sur le site dédié : www.pitneybowes.com/fr/support/flamme-publicitaire.

Précision(s) complémentaire(s) (Optionnel):

PRIX FERME
la machine et sa balance restent sur place
La mise à jour des tarifs et mentions est incluse et illimité
le dépannage de la machine est inclus au contrat pièces et mains d oeuvre

Adresse digitale d'envoi de(s) facture(s) / CHORUS (si public):

21350276800012

N° de référence commande Locataire*:

Délai de paiement:

Paiement à 30 jours nets, à date de facture

Mode de paiement: Virement / Mandat

*Le Locataire s'engage à communiquer par écrit (www.pitneybowes.fr/espace-client) tout nouveau n° de réf. de commande dans les 2 mois précédents l'émission de chaque facture à venir, conformément à l'article 8.5 des conditions générales.

Envoyé en préfecture le 25/11/2026
Reçu en préfecture le 25/11/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260930-D_18_2026_114_M-DE

Référence(s) dossier: 41364 | 670977

COMMUNIQUEZ AUPRES DE VOS CLIENTS EN PERSONNALISANT VOTRE MARQUE D'AFFFRANCHISSEMENT SUR VOTRE MACHINE A AFFRANCHIR

En cas de contractualisation d'une Machine à affranchir, Pitney Bowes vous offre la confection (prix tarif habituellement appliqué: 155 € H.T.) d'une nouvelle flamme publicitaire selon l'exemple de graphisme proposé ici :

COMMUNE DE SAINT GONDRAN
63 RUE TOUCHE MULON
35630 SAINT GONDRAN

ST DENIS LA PLAINE 93
05 09 24
717 00 055366
c456 931320

€ R.F.
000,00
LA POSTE
CP 650002



CONDITIONS PARTICULIERES : le contrat a pour objet la location et la maintenance des matériels ci-dessous aux conditions suivantes :

DUREE : Le présent contrat est conclu pour une durée irrévocable de 60 mois

Date de livraison / activation du contrat : 01-03-2027

Fréquence de facturation : Annuel

Cette date convenue avec le Locataire est conditionnée à la bonne réception par Pitney Bowes de l'ensemble des documents contractuels, signés et datés par le Locataire dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la réception de cette proposition de Contrat.

Pos.	Qté(s) :	Code(s) :	**Intitulé du Contrat de Location Maintenance** et désignation(s) des équipements, accessoires, périphériques et conditions particulières :	**Loyer initial mensuel (€)* :**
1	1	LOC_LSP	MATERIELS EN PLACE MAINTENANCE	33,33
1	1	DM300GFR	MACHINE A AFFRANCHIR DM300	
1	1	DATE_D_EFFET	Date d'effet préétablie	
			Montant(s) total (H.T. en €) :	**33,33**

Tous les montants indiqués sur ce document s'entendent hors TVA légale.
* Le loyer inital est un loyer mensuel. En signant ce contrat, le Locataire reconnait avoir pris connaissance de l'article 9 des conditions générales. Ainsi, les factures suivantes seront établies sur la base du loyer mensuel initial et de la fréquence de facturation, majorés de cet article.
** Les frais complémentaires sont facturables une fois et séparément du loyer mensuel

L'ensemble des données et conditions particulières sus-mentionnées ainsi que les Conditions Générales de Location Pitney Bowes sont applicables sur toute la durée du présent contrat.
Le présent contrat prend effet à compter de la date de signature des présentes par le Locataire dans les conditions stipulées à l'article 10 alinéa 1.

La signature du Locataire vaut demande irrévocable de location. Le Locataire accepte de subordonner l'entrée en vigueur du contrat à l'acceptation par le service Crédit de Pitney Bowes, comme expliqué dans la clause 1.
Le Locataire*** est présumé avoir accepté l'émission et la transmission des factures à venir de Pitney Bowes relatives au contrat ainsi que à toute(s) autre(s) facture(s) de prestation(s) et fourniture(s) annexe(s) éventuelle(s) par mise à disposition sur son espace client (www.pitneybowes.fr/espace-client). Le Locataire pourra manifester son refus par une demande expresse par écrit auprès de nos services à l'adresse (www.pitneybowes.fr/espace-client) jusqu'au délai prévu par l'article 26 de la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022 et applicable au Locataire. A l'issue de ce délai, la transmission des factures par PITNEY BOWES s'effectuera par mise à disposition sur l'espace client conformément au premier alinéa.
***Hors Administrations Publiques.

Envoyé en préfecture le 25/11/2026
Reçu en préfecture le 25/11/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260930-D_18_2026_114_M-DE

Référence(s) dossier: 41364 | 670977

Le Locataire accepte tacitement que le mandat SEPA récurrent actuellement utilisé dans le cadre des règlements des factures liées à(aux) ancien(s) contrat(s) identifié(s) ci-dessus sera utilisé pour le bon règlement des factures liées à ce nouveau contrat. Dans le cas changement de coordonnées bancaires, le Locataire s'engage à compléter et signer un nouveau mandat SEPA, disponible sur son espace client (www.pitneybowes.fr/espace-client).

POUR LE LOCATAIRE (signataire habilité à ratifier le contrat au nom et pour le compte du Locataire)

En signant ce contrat, le Locataire manifeste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions particulières indiquées ci-dessus et des Conditions Générales en vigueur le jour de la signature de ce contrat, disponibles à l'adresse (pb.com/fr/cc) et les accepter, y compris la clause attributive de juridiction (l'article 25).

Informations à compléter par le Locataire (signataire) de façon lisible et uniquement en cas de signature manuscrite:

M. [ ] Mme [X] Prénom: Clémence NOM: MORINIÈRE

Fonction: Maire

Signé à : St Gondran le : 30 / 09 / 2026
(jj / mm / aaaa)

Signature et cachet commercial du Locataire
(obligatoires si signature manuscrite)

Pour un gain de temps et une meilleure gestion de vos documents, nous vous invitons à choisir la signature Electronique
Informations à compléter par le Locataire (signataire) en cas de signature Electronique:

La Maire,
Clémence MORINIÈRE

MAIRIE DE ST-M.-GONDRAN (I.-&-V.)

Envoyé en préfecture le 25/11/2026
Reçu en préfecture le 25/11/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260930-D_18_2026_114_M-DE